

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
CHRISTIAN GRENIER	1.1	Conseiller	10 070	5 035		
MARC LOISEL	1.2	Maire	48 588	19 422		
MARIE-ANDRÉE CÔTÉ	1.3	Conseiller	10 070	5 035		
NANCY ANGLEHART	1.4	Conseiller	10 070	5 035		
LOUIS-ALEXANDRE MCNAUGTON	1.5	Conseiller	10 070	5 035		
SANDRA LANGLOIS	1.6	Conseiller	10 070	5 035		
JÉRÉMY LAPLANTE	1.7	Conseiller	10 070	5 035		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).